

COMMUNE DE LANDES

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 19 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf mars à vingt et une heures, le conseil municipal de la commune de LANDES, s'est réuni dans la Salle de la Mairie de Landes sur la convocation de Mr Michel PELLETIER, Maire et sous sa présidence.

Présents : Mr PELLETIER, Maire, Mmes CAIVEAU et GIRAUD, Adjointes, MM. BAUDOUIN et GIRAUD, Adjoints, Mmes BALLANGER, HERVÉ, LINKA et WITCZAK et MM. LAURENT, MORAND, ROCHÉ et VINET, Conseillers municipaux

Absent excusé : Mr VIDAL (Pouvoir à Mme GIRAUD)

Absente : Mme MITU

Secrétaire de séance : Mme CAIVEAU

Date de convocation : 12 mars 2024

Lecture du procès-verbal de la réunion de Conseil Municipal du 19 février 2024, lequel est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

1°) DOSSIER CITY-STADE : DEVIS, DEMANDES DE SUBVENTIONS, CONVENTIONS, URBANISME, ETC.

Mr le Maire fait part au Conseil Municipal indique au Conseil Municipal que la Mairie a reçu le dossier de l'ANS (Agence Nationale du Sport) pour les demandes à faire en 2024.

Mr le Maire indique que la Commune pourrait être éligible à une subvention de la part de l'ANS avec un complément du Département.

Une ou des conventions seront à signer avec les écoles et association sportive pour compléter le dossier.

Mr le Maire rappelle le devis du city-stade de PCV Collectivités d'un montant TTC de 43 650 € auquel il faut ajouter le devis Marchand pour le terrassement d'un montant de 18 324,18 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 14 voix Pour, retient le devis actualisé de PCV pour le City Stade ainsi que celui de l'entreprise Marchand pour le terrassement, charge Mr le Maire de faire la demande de subvention à l'ANS et l'autorise à signer toutes conventions et documents sur ce dossier.

2°) TRAVAUX VOIRIE 2024

Après débat des conseillers municipaux, enveloppe de 63 000 € environ comprenant la rue des Allées, rue des Jardins, impasse de la Distillerie, etc. pour le Bourg et chemins à déterminer hors Bourg.

Divers débernages dont le chemin de la Princesse.

Le Conseil Municipal vote à 14 voix Pour.

3°) REFECTION TOITURES A ETUDIER POUR 2024

Mr le Maire indique qu'il a demandé des devis à la Sarl Garnier et à MF Construction pour toitures Cuisine/Sanitaires de la Salle des Fêtes, Maison ex-Lamy et Logement Cour des Pervenches.

Ce point sera revu à une prochaine réunion selon les devis reçus.

4°) REGULARISATION AF ST-LOUP et RETROCESSION A LANDES

Mr le Maire indique que suite à la dissolution d'AF sur St-Loup il y a quelques années, certaines parcelles n'avaient pas été transférées. Aussi, le dossier est en cours d'avancement par la Mairie de St-Loup actuellement et devrait aboutir dans les prochains mois.

Pas de nouvelle délibération à prendre.

5°) DESIGNATION REFERENT DEONTOLOGUE

Mr le Maire indique que tout élu local peut consulter un référent déontologue pour lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques. Aussi, il appartient à chaque collectivité de nommer son référent déontologue.

Mr le Maire indique que suite à un mail de l'AMF 17, deux personnes sur la Charente-Maritime sont susceptibles de pouvoir remplir cette mission auprès des collectivités.

Mr le Maire indique qu'il a pris contact avec l'un des deux et que ce dernier, Mr FOURAGE, a répondu favorablement à la demande.

Le Conseil Municipal désigne Mr FOURAGE comme référent déontologue pour les élus locaux de Landes et sa rémunération sera conforme aux textes en vigueur.

6°) QUESTIONS DIVERSES

Ludothèque en plein air

Mr le Maire fait part des 4 dates proposés par Vals de Saintonge communauté. Par 12 voix Contre et 2 abstentions, le Conseil Municipal n'est pas favorable pour une date cette année.

Infos Cyclad

Mr le Maire fait part de la synthèse envoyée par Cyclad concernant les coûts, les quantités. Ils indiquent que les coûts sont en hausse, cette dernière sera répartie entre les habitants.

TOUR DE TABLE

Permanences élections

Mme Giraud demande que le tableau soit préparé pour les tours de présence le 9 juin 2024.

Compte-rendu Conseil d'école

Mme Witczak fait part du remerciement de l'école aux bénévoles de la Médiathèque pour leur dévouement et les employés municipaux pour l'entretien.

Elle fait part de la probable fermeture de la Vergne malgré des chiffres stables voir 2 à 3 élèves en plus. Les parents d'élèves sont mobilisés et font pétition et autres démarches pour manifester.

Manifestation du 13 juillet

Mme Witczak indique que les verres sont en cours de création pour être validés.

La séance est levée à 23h00.